

OSIUP

Orchestre Symphonique inter-Universitaire de Paris

organise son

Académie Estivale d'Orchestre Symphonique à Vendôme du 25 juillet au 2 août 2020



Concert dans la cours du château d'Amboise lors de l'académie 2019

Direction : **Étienne Ferrer**

Visitez le site internet et le site Facebook de l'orchestre :
<http://osiup.paris/> <https://fr-fr.facebook.com/Osiup>



Orchestre Symphonique inter-Universitaire de Paris

Académie Estivale d'Orchestre Symphonique à Vendôme du 25 juillet au 2 août 2020

Direction : Étienne Ferrer

Les participants prépareront un programme musical qui sera joué en concert le samedi 2 août. Le travail est organisé en séances de 2 à 3 heures (en moyenne deux séances par jour, l'une pouvant se tenir en soirée).

Au programme (sous réserve de l'effectif nécessaire) :

- La sérénade pour vents op.7 de Richard Strauss,
- Le concerto pour violoncelle en do Majeur de Haydn, Soliste : Mathilde VENDRAMIN
- La quatrième symphonie de Schubert.

La première séance de travail aura lieu le samedi 25 juillet vers 16 h. Le stage se conclura le dimanche matin par un déchiffrage avant le dernier repas en commun. Les répétitions auront lieu dans le centre d'hébergement.

Lieu d'hébergement et restauration :

Auberge de Jeunesse de Vendôme
12, rue Edouard Branly - BP 40229
41103 VENDOME Cedex
Tél : 02 54 73 77 00
web : <http://www.aubergedajeunessevendome.com/>

À moins d'une heure de Paris en TGV, Vendôme est une ville d'art et d'histoire, aux portes du Perche et des châteaux de la Loire. L'auberge de jeunesse est idéalement située pour découvrir Vendôme et ses monuments, proche du centre-ville, et de la gare SNCF.

Ouverture des inscriptions pour les non membres de l'OSiUP : 5 avril 2020

(À partir de cette date les adhérents de l'OSiUP ne sont plus prioritaires.)

Clôture des inscriptions : 10 juin 2020

OSIUP

Orchestre Symphonique inter-Universitaire de Paris

Tarif	Pension complète 14 repas inclus, dont diner festif	1/2 pension 7 repas inclus, dont diner festif
Étudiant-es (en chambre double)	250 €	190 €
Chambre double	350 €	290 €
Chambre individuelle	420 €	360 €
Sans hébergement, ni repas, diner festif inclus	150 €	
Supplément pour les musiciens non-adhérents à l'OSiUP	80€	
Accompagnant hébergé (dans la limite des places disponibles, chambre double)	300 €	240 €

Les tarifs forfaitaires ci-dessus comprennent :

- les frais d'hébergement (avec sanitaires complets dans chaque chambre), linge de lit (le linge de toilette n'est pas fourni). Les étudiants sont logés en chambres de 2.
- une participation aux frais d'organisation (matériel, location de la salle de répétition, frais du chef ...).
- les repas :
 - en pension complète : les frais de restauration du samedi 25 juillet (dîner) au dimanche 2 août (déjeuner) à l'exception de deux repas laissés libres, soit 14 repas (dont le diner festif)
 - en 1/2 pension : 7 repas (dont le diner festif). Pour les repas restant à charge, il sera possible de s'organiser en groupe pour les courses et la cuisine. (Un coin cuisine sera à disposition, mais sera partagé avec les autres résidents de l'auberge)

Le transport n'est pas compris dans les tarifs forfaitaires ci-dessus. Le linge de toilette n'est pas fourni.

Acompte demandé lors de l'inscription :

250 € (120 € pour le tarif étudiant ou la formule sans hébergement).



Orchestre Symphonique inter-Universitaire de Paris

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à l'Académie estivale de l'orchestre à Vendôme du 25 juillet au 2 août 2020

Nom : Prénom :

(personne majeure, ou accompagnée)

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Instrument :

Membre de l'orchestre : OUI NON

Étudiant·e : OUI NON

Je confirme ma participation pour la durée du stage :

Arrivée le samedi **25 juillet** :

Départ le dimanche **2 août** : avant le déjeuner après le déjeuner

Hébergement souhaité :

Chambre étudiant·es Chambre double Chambre individuelle

Les étudiants seront logés en chambre double avec sanitaires complets dans la chambre. Les étudiants qui souhaiteraient une chambre individuelle peuvent le demander. Ils ne bénéficient alors plus du tarif étudiant.

Le cas échéant, si vous savez avec quel(s) autre(s) stagiaire(s) partager votre chambre, merci d'indiquer leur(s) nom(s) :

Pension :

pension complète demi-pension

Régime alimentaire particulier :

végétarien sans gluten autre, préciser :

Acompte : 250€ 120€

Nécessaire pour valider l'inscription. Attendre cependant la confirmation par courriel des organisatrices pour faire le virement de l'acompte. Le solde sera dû le premier jour du stage.

Je fais un **don** anonyme pour aider d'autres stagiaires à participer au stage.

Montant :

Je souhaite être aidé·e si des dons sont faits pour le financement individuel du stage.

Paiements de préférence par virement : IBAN : FR76 1820 6000 5465 0455 1313 509

À, le Signature :

Bulletin d'inscription à adresser à : stage@osiup.paris